

## MOZAMBIQUE : PROJET ELECTRICITE II

### Rapport d'évaluation de performance de projet (REPP)

#### Objectifs du projet

En dépit de l'importance du potentiel hydroélectrique du Mozambique qui est estimé à 12 500 MW, l'essentiel des besoins en énergie du pays est actuellement satisfait à partir de la biomasse. La principale raison est que le niveau d'accès à l'énergie électrique ne se situe qu'autour de 6 %, soit le plus faible dans la région de la SADC. Le Gouvernement du Mozambique a élaboré une politique visant à exploiter son potentiel hydroélectrique et à étendre le réseau national afin de fournir de l'énergie électrique en quantité adéquate et de manière fiable aux différentes parties du pays. La Banque a participé de façon soutenue au développement du sous-secteur de l'électricité de la Mozambique pour un coût total se situant en juin 2006 à 80 millions d'UC (près de 10% de l'ensemble de ces interventions).

Les objectifs sectoriels consistaient à fournir aux communautés une énergie en quantité suffisante, à moindre coût ; à promouvoir une utilisation rationnelle de l'énergie par les consommateurs afin de préserver les ressources énergétiques limitées et ; à renforcer les capacités du secteur. Les objectifs du projet Électricité II étaient de (i) d'assurer une fourniture d'énergie électrique fiable et à moindre coût aux nouveaux centres ruraux afin d'améliorer la qualité de la vie de la population et ; (ii) d'améliorer la qualité et la fiabilité de la fournitures des centres d'approvisionnement existants de façon à stimuler leurs activités économiques.

#### Réalisations physiques

Tous les résultats physiques spécifiés du projet à l'évaluation ont été soit atteints, soit dépassés. Les résultats physiques du projet se déclinent comme suit : (i) Construction d'une ligne aérienne de 66 kV d'une longueur de 88 km (dépassement de 24 km.) ; (ii) Construction d'une ligne aérienne de 33 kV d'une longueur de 398 km (dépassement de 38 km.) ; (iii) Construction de 223 km de lignes de basse tension (dépassement de 118 km.) ; (iv) Branchement de 4600 clients (dépassement de 1 600 abonnés.) ; (v) Construction d'une sous-station de 110/66 kV. ; (vi) Construction de quatre sous-stations de 66/33 kV ; (vii) Construction de 57 postes de transformation de 33/0,4 kV ; (viii) Achat de six véhicules.

#### Extrants et impact du projet

Les avantages du projet comprennent la création de richesse, l'amélioration des services sociaux, l'investissement étranger, le développement industriel, l'amélioration de l'interaction sociale, la contribution à la réduction de la pauvreté, l'utilisation durable de l'énergie, le développement des petites entreprises, le développement du tourisme et l'amélioration de la fiabilité de la fourniture d'eau.

Si le taux de rentabilité économique a été très satisfaisant, le taux de rentabilité financier était par contre bien inférieur au taux de rétrocession. La faible rentabilité financière peut se justifier par le fait que le projet visait essentiellement des communautés rurales pauvres où le recouvrement du Coût marginal à court terme (CMLT) plein était impossible. Des écarts importants ont été observés entre le calcul du TREI et du TRFI à l'évaluation et au rapport d'achèvement du projet (RAP) d'une part, et au moment du REPP, d'autre part, du fait notamment d'une surestimation du résultat financier et d'une sous-estimation des avantages globaux du projet au niveau du rapport d'évaluation du projet et du RAP.

Le projet a eu d'importantes retombées secondaires qui ne peuvent être facilement mises en évidence par une analyse socioéconomique. Ces avantages se déclinent comme suit : (i) depuis son achèvement, la ligne a été étendue à un nombre de pavillons d'hôtes à travers un contrat de partenariat privé-public. Un nombre important de ménages ruraux a pu bénéficier de branchements au réseau électrique de ce fait ; (ii) La fourniture de l'électricité a eu un impact significatif sur la réinstallation volontaire des personnes qui avaient été déplacées du fait de la guerre civile. Le projet

Électricité II a encouragé les communautés déplacées à se réinstaller dans les villes qu'elles avaient désertées durant les hostilités et a attiré les communautés dans le périmètre de la ligne électrique où elles peuvent se faire raccorder au réseau.

L'environnement a été en particulier un problème majeur durant la phase de conception et d'exécution, vu que les lignes devaient traverser la Réserve des éléphants de Maputo où il existe quelques préoccupations quant à la protection des oiseaux et une nuisance visuelle. Cependant, le projet a eu un impact positif sur la réserve, notamment en permettant l'érection d'une clôture électrifiée, afin de veiller à ce que les éléphants ne s'aventurent pas hors de la réserve, ce qui les exposerait aux braconniers. Si, selon la Société d'électricité du Mozambique, toutes les parties affectées par les lignes de transport ont été indemnisées, aucune consultation n'a été tenue avec les communautés locales, et le degré de sensibilisation des populations quant aux questions environnementales reste encore faible.

Le projet a réduit la dépendance de la biomasse pour l'éclairage et la cuisine, mais pas dans une grande mesure. On ne peut pas non plus soutenir que le projet a eu une incidence majeure sur l'amélioration de l'état de santé des populations, de par la réduction de la pollution de l'air, car l'utilisation des groupes électrogènes diesels à des fins d'éclairage était très limitée. On continue également d'utiliser du bois pour l'essentiel de la cuisine dans les ménages, ce qui signifie que les effets négatifs liés à l'inhalation de la fumée n'ont pas été réduits de manière sensible.

## Principaux enseignements

La viabilité financière des projets de services publics dans les zones rurales où les résidents locaux ne sont pas en mesure de payer le plein tarif commercial (tarif de coût marginal à long terme) peut être améliorée si les principes suivants sont observés : (a) les services couvrent au moins le coût marginal à court terme et ne devront pas être offerts complètement à perte ou à titre gracieux ; (b) L'emprunteur fait un montage financier approprié en vue d'indemniser la compagnie de services publics pour les services sociaux qu'elle fournit dans les zones où le plein recouvrement des coûts n'est pas possible ; (c) La capacité de fourniture/production d'électricité suit l'évolution de la croissance à long terme de la demande combinée de tous les projets d'électricité ; (d) Le développement institutionnel demeure une composante intégrale du projet ; (e) Les conditions de prêts spécifient la productivité à la fois en termes de coût et d'effectif du personnel.

Les projets d'électrification rurale ont des retombées secondaires significatives et présentent des opportunités qu'on devrait examiner et promouvoir dans le cadre du processus d'évaluation du projet. Il s'agit notamment de ce qui suit : (a) Partenariat public-privé pour l'extension de la ligne et le branchement de nouveaux abonnés au réseau ; (b) Impacts positifs sur les tendances d'installation dans les agglomérations rurales et l'utilisation des terres.

Les conséquences environnementales négatives peuvent être réduites au minimum ou évitées entièrement si on associe un environnementaliste aux processus d'évaluation et de suivi, même s'il n'existe pas de questions sensibles évidentes en matière d'environnement au moment de la classification.

**Pour plus d'informations**, visiter le site web <http://www.afdb.org/opev> ou contacter :

**M. Colin KIRK**, directeur du département de l'évaluation des opérations (OPEV) – [c.kirk@afdb.org](mailto:c.kirk@afdb.org) – Tél. (216) 7110 2041

**M. François BOTES**, chargé d'évaluation principal – [f.botes@afdb.org](mailto:f.botes@afdb.org) – Tél. (216) 7110 2349

**OPEV Help Desk** : [opevhelpdesk@afdb.org](mailto:opevhelpdesk@afdb.org) - Référence du document : ADB/BD/IF/2006/264

